

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2009

Etaient présents :

Mesdames Cousin D, Duneau J, Germain N, Martin D, Messieurs Bailhoux L, Favry K, George Y, Gledel G, Grisel P, Lasnier H, Prévost G, Talbot A, Touzelet S, Virlet F, Vieillard C.

Rappel de l'ordre du jour :

- Succession Al Maigret
- Indemnités de logement des instituteurs
- Délibérations diverses
- Questions diverses

Monsieur Yves George, le maire, ouvre la séance en présentant ses meilleurs vœux à tous les conseillers présents.

Succession Al Maigret

Mr Yves George, le maire, rappelle au Conseil Municipal qu'un contrat a été signé en juin 2006 avec l'artiste peintre Mr Al Maigret pour la réalisation d'aquarelles et du livret « Ménars Village ». Suite au décès du peintre, le Service des Domaines de la Gironde a été nommé en qualité de curateur. Pour l'éventuelle acquisition des 48 aquarelles, le service des Domaines demande à la commune de Ménars de définir une valeur marchande. Le conseil municipal, 1 « abstention » et 14 voix « pour », souhaite reporter la décision au prochain conseil de février. Il souhaite obtenir des éléments supplémentaires pour la prise de décision.

Indemnités de logement des instituteurs

Comme les années passées, Monsieur le Préfet demande l'avis du conseil sur la fixation des taux pour l'indemnité de logement des instituteurs. Le conseil municipal, unanime, donne un avis favorable aux taux annuels de base pour 2 142€ et majoré pour 2 677€ tels que proposés par le Préfet.

Délibérations diverses

Autorisation spéciale pour l'acquisition d'un poste informatique

Suite à une importante panne, le poste informatique du secrétariat doit être remplacé. Une autorisation spéciale est faite par le conseil municipal. Celui-ci, à l'unanimité, délibère et autorise le maire à signer la commande s'élevant à 1 894.25€ TTC et par la suite à mandater cette acquisition en investissement. Il est précisé que le coût ne dépassant pas les 25% des crédits ouverts au budget précédant, sera inscrit au budget primitif de l'exercice 2009.

Mrs Favry K et Talbot A demandent des renseignements complémentaires sur le matériel proposé et le contrat de maintenance.

Affaire « Commune-Aménagement Val de Loire »

En référence à la convention d'assistance contentieuse signée en juin 2008 avec Me Casadéi, avocate d'Orléans et la déclaration faite auprès des assurances Groupama pour le remboursement des honoraires versés, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le décompte reçu pour un montant de 2 475.72€ et charge le maire des démarches administratives.

Questions diverses :

Projet « Les Mardelles »

Mr le maire Y. George et Mr Lasnier H informent le conseil que la purge de la préemption pour les deux terrains cadastrés ZC491 et 492 acquis par la commune est en cours.

Point sur les travaux en cours

Mr Prévost présente l'avancement des travaux.

- Des devis sont en cours pour le problème du réseau pluvial rue de la Loire.
 - Taille d'une soixantaine d'arbres : Afin de réduire le coût de la prestation, monsieur Prévost souhaite que le personnel communal intervienne pour le broyage et le ramassage des branches. Mr Bailhoux propose que la commune contacte la ville de Blois pour le prêt d'un broyeur.
 - Les devis reçus pour la mise aux normes des poteaux d'incendie sont à étudier.
 - Le contrat d'entretien pour l'éclairage public étant arrivé à échéance, monsieur Prévost sollicite trois entreprises pour des propositions de prix et prestations.
- Intervention de Mr Bailhoux pour signaler que le lampadaire situé à l'angle des rues Roger Régnier et de la cour du Puits a été endommagé par un véhicule. Mr Prévost contacte l'entreprise ETDE chargée de l'entretien et de la réparation.

Point sur la sécurité

Mr Lasnier informe le conseil municipal que suite à la visite sur les lieux de l'expert mandaté par les assurances, les barrières de sécurité situées devant la mairie et l'école seront remplacées prochainement.

Activité économique

Mr le maire Y.George et Mr S.Touzelet ont rencontré en mairie les personnes intéressées par la reprise de l'épicerie, Mme F.Stoll partant à la retraite en octobre prochain.

Mr S.Touzelet et Mme J Duneau convoquent les membres des commissions « développement économique » et « population » le vendredi 23 janvier à 18 heures pour les échanges et réflexions à avoir sur le projet de regroupement des commerces et son positionnement. Seront présentes à cette réunion les personnes de la Chambre de commerces et de l'industrie en charge de l'étude.

Divers

« Les Echos de Ménars » : Mr S.Touzelet informe le conseil municipal que la présentation du bulletin communal est appréciée par les Ménarsois.

« Site Internet » : Mr Favry Kévin a pour mission la création du site Internet de « Ménars ». Une première présentation sera faite lors de la cérémonie des vœux du maire.

Mme J.Duneau doit contacter le CIAS de Blois pour l'enlèvement des effets personnels du S.D.F.

Animation à la bibliothèque : le mercredi 14 janvier à 16h45 lecture d'un conte aux enfants avec présentation d'un petit théâtre en bois.

Mr Bailhoux prend la parole :

- pour signaler qu'un véhicule stationne depuis plusieurs semaines sur un emplacement de parking devant les commerces, il demande que la commune intervienne pour faire déplacer celui-ci.
- pour demander un meilleur déneigement des rues ainsi que devant les commerces.
- pour constater qu'au dernier compte rendu de conseil, une erreur a été faite. Mr Prévost lui répond en disant qu'un rectificatif a été fait et affiché.

Dates à retenir

- Cérémonie des vœux du maire, le samedi 17 janvier à 16 heures : en mairie pour l'accueil des nouveaux Ménarsois,
à 17 heures : Espace culturel Oudin/Bretheau

Les rencontres de l'A.S.L.M.

- Randonnée pédestre : dimanche 25 janvier
- Assemblée Générale : vendredi 30 janvier à 19h30
- Soirée Pérou : Samedi 31 janvier à 20H30
- Après-midi jeux de société : dimanche 1^{er} février à 14h30.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 30.